



ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE VAUDREUIL-DORION LES CÈDRES

21 Louise-Josephte

Vaudreuil-Dorion, J7V-6L5

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2010-2011

SEULEMENT POUR LES RÉSIDENTS DE: LES CÈDRES

****Une copie du bulletin scolaire doit accompagner ce formulaire comme preuve de résidence. AUCUNE EXCEPTION****

NOM _____ DATE DE NAISSANCE: J / M / A
PRÉNOM _____ NO ASS. MALADIE : _____
ADRESSE _____ DATE EXPIRATION : MOIS / ANNÉE

TÉL. RÉ. () _____

ALLERGIE CONNU : _____

Rappel qu'une copie du bulletin scolaire du joueur doit être annexé à cette demande

Une photocopie de la carte RAMQ doit être annexé à cette demande

Hockey Québec vérifie les adresses de résidences de chaque joueurs afin de s'assurer que l'inscription est reçu par l'Association de Hockey attiré à cette région

la carte RAMQ est exigé pour les assurances sur les glaces

INFORMATION SUR LES PARENTS

PÈRE _____
ADRESSE _____

TÉL. RÉ. () _____
TÉL. CEL. () _____
COURRIEL _____

MÈRE _____
ADRESSE _____

TÉL. RÉ. () _____
TÉL. CEL. () _____
COURRIEL _____

REÇU POUR FIN D'IMPÔT AU NOM DU: PÈRE () MÈRE ()

Tout membre de Hockey Québec accepte de se soumettre et de se conformer aux constitutions, règlements et règles de jeu, de même qu'à tout amendement dûment approuvé de Hockey Québec et de l'ACH. Tout membre reconnaît Hockey Québec comme étant le seul organisme chargé de régir la pratique du hockey sur l'ensemble du territoire du Québec. Tout membre de Hockey Québec reconnaît que tous les renseignements apparaissant aux présentes sont véridiques.

Toute fausse déclaration peut entraîner l'application des sanctions prévues aux règlements de Hockey Québec.

SIGNATURE _____ MÈRE() PÈRE() GARDIEN LÉGAL() JOUEUR()

DATE _____

*****Les formulaires n'ayant pas les documents demandés seront refusés*****

TOUT CHÈQUE SANS PROVISIONS OCCASIONNERA DES FRAIS DE PÉNALITÉS AINSI QUE LA SUSPENSION DU JOUEUR JUSQU'AU RÈGLEMENT DU PAIEMENT COMPLET

Visitez-nous! sous l'onglet Les Cèdres: www.ahmvd.ca

NE PAS ÉCRIRE EN BAS DE CETTE LIGNE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

AS. ET NIVEAU
2009-2010 _____

NIVEAU
2010-2011 _____

ÉQUIPE _____

ÉQUIPE _____

Pour la saison 2010-2011, est éligible à évoluer pour la division correspondant à son âge tout joueur né entre le :

DIVISION

DATE DE NAISSANCE

JUNIOR	18 ans 19 ans 20 ans 21 ans*	1er janvier 1990 et le 31 décembre 1992
MIDGET INCLUANT MIDGET AAA	17 ans 16 ans 15 ans	1 ^{er} janvier 1993 et le 31 décembre 1995
MIDGET ESPOIR	15 ans	1 ^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 1995
BANTAM	14 ans 13 ans	1 ^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1997
PEE WEE	12 ans 11 ans	1 ^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 1999
ATOME	9 ans 10 ans	1 ^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2001
NOVICE	8 ans 7 ans	1 ^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2003
PRÉ-NOVICE	5 ans 6 ans	1 ^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2005
Note 1	4 ans	Toute organisation pourra enregistrer des joueurs nés entre le: 1er janvier 2006 le 31 décembre 2006.
Note 2		* Nombre de joueurs de 21 ans permis au hockey junior (régional) voir article 5,7,3

#
